

Chers compatriotes.

Entre les gouvernants et les gouvernés, les pouvoirs législatif et judiciaire constituent des intermédiaires connus depuis la démocratie antique. Un quatrième pouvoir, lui aussi intermédiaire, a émergé avec la démocratie moderne, à partir du 17<sup>ème</sup> siècle, et s'est véritablement affirmé à partir du 19<sup>ème</sup> siècle avec l'élargissement de la diffusion des journaux papier : ce pouvoir est celui d'informer. Construit comme un contre-pouvoir essentiel face au pouvoir exécutif, le pouvoir médiatique, comme on le nomme aujourd'hui pour englober le journalisme audiovisuel, n'échappe pas lui non plus à une forme d'ambiguïté, puisqu'il peut tout à fait favoriser certaines personnalités ou certains intérêts idéologiques ou économiques. En tout cas, nul doute que le pouvoir des médias est une clef politique d'un poids très important dans les sociétés actuelles.

Il y a toujours eu ceux qui savent et les autres, ceux qui ne savent pas, et ne doivent surtout pas savoir. La rétention de l'information géographique, historique ou culturelle par quelques-uns, sa transmission discrète à leurs héritiers, tout comme la désinformation, la création de rumeurs, la manipulation, sont une très vieille pratique utilisée pour créer et maintenir les pouvoirs les plus inéquitables et les privilèges les plus iniques. On voit bien comment l'écriture, ce support majeur de la connaissance très longtemps réservé aux « sachants », a permis à des petits groupes aristocratiques et religieux d'imposer leur intérêt social et leur vision morale à l'ensemble des sociétés pendant des millénaires. Et l'on voit bien aussi comment l'élargissement de l'accès à la lecture et à l'écriture avec l'invention de l'imprimerie a changé le monde à partir du 16<sup>ème</sup> siècle. Le pouvoir d'informer a dès lors fait l'objet de terribles combats politiques pour savoir qui le contrôlerait. Les régimes autoritaires ont fait de l'information un instrument majeur de la propagande et de la manipulation des masses. Dans les démocraties, un journalisme indépendant des autres pouvoirs s'est affirmé, se donnant pour mission d'offrir aux citoyens une information objective, vérifiée, censée leur permettre de se forger une opinion éclairée. Belle et utile intention à n'en pas douter

mais l'objectivité n'est-elle pas un vain mot ? Le fait de sélectionner ou de privilégier telle info plutôt que telle autre relève déjà de la subjectivité ! Plus largement, pour un même fait, le choix des titres, des mots, des images, de la forme de l'article écrit ou audiovisuel, marque inévitablement une orientation idéologique de l'auteur, surtout lorsque le sujet abordé est explicitement politique. En réalité, quel que soit le niveau de déontologie journalistique, il n'existe pas d'information neutre.

Plus que l'objectivité, c'est la diversité des sources d'information qui permet au citoyen de construire une opinion réellement éclairée. Le pluralisme des organes de presse constitue ainsi une exigence démocratique. Pourtant, aujourd'hui, paradoxalement, la démultiplication des sources d'information, notamment par le biais d'internet, entraîne de redoutables effets pervers. Nous sommes noyés sous le flot continu des informations, non seulement celles qui proviennent des très nombreux médias, mais aussi celles qui émanent d'innombrables individus par les réseaux dits sociaux. La course à l'audience et l'appauvrissement des rédactions à cause de la concurrence exacerbée engendrent sensationnalisme et superficialité. Des faits et des personnalités sont subitement mis en lumière par un fol entraînement moutonnier à partir d'un simple fait divers ou d'une petite phrase, jusqu'à impacter le pouvoir exécutif et les élections. Matraquage médiatique sur un jeune ministre ambitieux et il devient Président de la République ! Matraquage médiatique sur un polémiste en verve et, en quelques semaines, celui-ci se retrouve potentiellement au second tour de l'élection présidentielle ! Matraquage médiatique sur la hausse du prix de l'essence et 38 millions de Français reçoivent un tragi-comique chèque de 100 euros ! Désormais, on se méfie systématiquement de l'information émanant d'un canal officiel ou d'un média historique. Et comme on entend tout et son contraire, la vérité devient presque un critère secondaire. En fin de compte, on n'écoute plus que ce que l'on a envie de croire. Que faire alors pour ramener une forme de sérénité dans l'information ?

Cette méfiance, cette défiance envers le pouvoir médiatique devrait faire réagir en premier lieu les médias eux-mêmes : qu'ils cessent de tourner en rond, de commenter les commentaires, d'alimenter le buzz, de réduire la politique à un fonds de commerce

et les politiciens à des camelots en foire ! Mais tout cela n'est pas du ressort de la puissance publique qui, au contraire, doit garantir la liberté et la pluralité des médias. Par contre, l'État a la main sur le service public audiovisuel dont il peut définir les contours et les missions. Si l'on peut considérer que les radios publiques offrent globalement un service satisfaisant, il n'en va pas de même pour les chaînes nationales de télévision. L'État dispose de huit des trente canaux de TNT. Ces canaux sont nombreux et mal utilisés. Il y a donc la place pour offrir à tous les citoyens des espaces de diffusion d'une information riche, fiable et non caricaturale, en particulier en l'ouvrant nettement à l'international. Sortir de la boucle informationnelle franco-française pour pouvoir comparer, relativiser, prendre exemple, ferait le plus grand bien à notre citoyenneté souvent beaucoup trop nombriliste.

Je propose de mettre en œuvre un Ajustement de l'Audiovisuel Public. L'acte principal de cet ajustement sera la création d'une Chaîne Publique d'Information Européenne et d'une Chaîne Publique d'Information Mondiale. Ces deux chaînes occuperont les canaux 14 et 19 de la TNT, à la place de France 4 et de Culturebox, anciennement France Ô. Elles fonctionneront sur le principe des chaînes d'information en continu en balayant successivement les continents et les pays, à travers journaux, reportages et interviews, sur le modèle de la chaîne nationale France Info. Des partenariats forts avec des médias étrangers fiables seront négociés pour traduire leurs sujets. Elles pourront trouver des synergies avec les rédactions des autres chaînes publiques et avec des médias publics ou privés nationaux comme Arte, Euronews, France 24 ou RFI. Le site [francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr) sera lui aussi davantage internationalisé. Parallèlement, les autres chaînes publiques se recentreront : France 2 limitera sa diffusion de productions étrangères, France 3 renforcera sa programmation régionale et France 5 deviendra une véritable chaîne éducative. Tout cela se fera à moyens constants.

Voilà, la clef politique n°14, c'est le pouvoir médiatique. Intermédiaire nécessaire entre le pouvoir exécutif et les citoyens par l'information qu'il recherche et qu'il diffuse, il a acquis un rôle central dans la formation de l'opinion. Mais, même dans les démocraties, la quête permanente de l'idéal d'objectivité est remise en cause par la

surinformation. L'explosion des nouvelles technologies de communication a entraîné une course effrénée à l'audience dans laquelle les citoyens peinent à dégager sereinement des informations sûres, utiles et neutres. Il est désormais du devoir du service public d'assurer et d'assumer une mission d'information indépendante des autres pouvoirs, de toutes les idéologies et des puissances d'argent, notamment en renforçant grandement l'information internationale. Cessons donc de nous regarder le nombril !

Je vous remercie de votre écoute et je vous donne rendez-vous le 21 novembre prochain pour la clef n°15. Je vous dis donc : à bientôt !